



PERTE DE VOTRE CARTE GRISE ET ESCROQUERIE – ATTENTION !

Fiche pratique publié le **03/03/2012**, vu **3022 fois**, Auteur : [BENEZRA AVOCATS](#)

Attention à ne pas laisser votre carte grise à la portée de tout le monde, bref soyez vigilant et conservez votre carte grise précieusement.

En cas de vol ou de perte de votre carte grise, déposez une plainte ou une déclaration de perte ou de vol.

En effet, dans une affaire récente, un démantèlement de réseau de fraudeurs est apparu au grand jour.

Des escrocs se procuraient une carte grise d'un véhicule de luxe par divers moyens : pour l'exemple un mercedes SLK noir a été choisi, immatriculé XXX année 2011.

Ces mêmes escrocs louaient alors un véhicule identique à un loueur de voiture – mercedes SLK noir immatriculé ZZZ année 2011.

Ils enlevaient alors les plaques du véhicule loué, « ZZZ » pour les remplacer par des plaques « XXX » afin de disposer des papiers conformes au véhicule. [Lire la suite ?](#)

Michel BENEZRA, Avocat automobile

www.benezra.fr